



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE CORSE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA REGION CORSE

Spécial n°20 du 01 juillet 2015

SOMMAIRE

15-0385	modifiant l'arrêté n° 15-0352 du 17 juin 2015 portant subdélégation de signature aux chefs de service de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse.
---------	---



DREAL
SECRETARIAT GENERAL

Arrêté N°15-0385 modifiant l'arrêté n° 15-0352 en date du 17 juin 2015 portant subdélégation de signature aux chefs de service de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

- Vu** La loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu** Le code des marchés publics ;
- Vu** Le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** Le code de l'environnement, et notamment le chapitre II Évaluation environnementale section I – sous-section 2 (article R122-3) ;
- Vu** La loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu** La loi n° 92-125 modifiée du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
- Vu** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu** Le décret n°2009-235 du 27 février 2009, modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Vu** Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- Vu** le décret du Président de la République du 14 juin 2013 portant nomination de M Christophe MIRMAND, préfet de Corse, préfet de Corse du Sud ;
- Vu** Le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique
- Vu** Le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013, autorisant la ministre chargée du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité
- Vu** L'arrêté ministériel du 20 septembre 1984 portant désignation des personnes responsables des marchés du ministère de l'équipement, du logement , et des transports;

- Vu** l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et des membres du corps des dessinateurs de l'équipement du ministère chargé du développement durable,
- Vu** l'arrêté du 20 novembre 2013 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière d'agents placés sous son autorité,
- Vu** l'arrêté interministériel du 4 mai 1995 portant désignation des personnels responsables des marchés du ministère de l'équipement, des transports, du logement et du tourisme
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 09-0080 en date du 17 mars 2009 modifié portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse
- Vu** L'arrêté préfectoral n° 10-0010 du 8 janvier 2010 portant création du Centre de Services Partagés Interministériels Chorus de Corse ;
- Vu** L'arrêté interministériel du 20 juillet 2012 paru au JORF n°0189 du 15 août 2012, nommant M Patrice BARRUOL ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;
- Vu** L'arrêté préfectoral n° 2014155-0006 en date du 30 octobre 2014 portant délégation de signature à M Patrice BARRUOL, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse ;

ARRETE :

- ARTICLE 1 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M Patrice BARRUOL, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté n° 2014155-0006 par Monsieur le Préfet est subdélégée à Mme Brigitte DUBEUF, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, directrice régionale adjointe.
- ARTICLE 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de M. Brigitte DUBEUF, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 1 du présent arrêté, sera exercée par M Olivier LEMAIRE, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de mission, adjoint aux directeurs.
- ARTICLE 3 :** Dans les limites de la délégation de signature consentie à M Patrice BARRUOL, subdélégation de signature est donnée directement, dans le cadre de leurs attributions, à :
- Monsieur Michael WERY, Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, secrétaire général (SG), pour le domaine de la gestion du personnel affecté dans la zone de gouvernance des effectifs du MEDDE et du METL en Corse, l'organisation et le fonctionnement de cette direction, la passation de marchés, et la gestion des locaux à elle affectés ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michael WERY, la subdélégation qui lui est conférée sera exercée par Mme Séverine ADOBATI, PNTA, cheffe du pôle supports intégrés et à M. Bruno GOGÉON, SACDD, adjoint au chef de l'unité financière et moyens généraux, chacun pour les affaires relevant de leurs attributions,

- Mme Isabelle CLEMENCEAU, ICPEF, cheffe de service, pour les affaires relevant du service biodiversité, eau et paysages (SBEP)

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle CLEMENCEAU, la subdélégation de signature qui lui est conférée sera exercée par M. Bernard RECORBET, IDTPE, adjoint au chef de service ou par M. Olivier COURTY, IDIM adjoint au chef de service.

- Mme Isabelle CHARDONNET-BARRY, APAE, cheffe de service, pour les affaires relevant du service logement, aménagement et développement durable (SLADD).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle CHARDONNET-BARRY, la subdélégation de signature qui lui est conférée sera exercée par Mr Marc LEROY, adjoint à la Cheffe de service, en charge du logement et de l'aménagement, attaché administratif principal, par Mme Martine COULOMB AAE, cheffe de l'unité « environnement-déchets », et par Mme Claire GAZZOTTI, ITPE cheffe de l'unité « programmes contractualisés », chacun dans le cadre de leurs attributions .

- M. Jacques NICOLAU, chef de service, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, pour les affaires relevant du service Information, Connaissance et prospectives

- M. Christian PRADEL, chef de service, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, pour les affaires relevant du Service Risques, Énergie et Transport

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian PRADEL, la subdélégation de signature qui lui est conférée sera exercée par ses adjoints, M. Sébastien BERGES, IDIM, Mme Caroline BARDI, IDIM, et M. Philippe COUDOURNAC, AAE chacun pour les affaires relevant de leurs attributions.

ARTICLE 4 : Subdélégation de signature est donnée aux chefs de service et aux intérimaires nommément désignés dans une décision d'intérim ainsi qu'aux chefs d'unité, et en cas d'absence ou d'empêchement, à leurs adjoints, désignés dans le tableau ci-dessous et aux intérimaires nommément désignés dans une décision d'intérim, à l'effet, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de valider les demandes d'achat et de subvention et la constatation du service fait dans l'application Chorus formulaires, de valider les états de frais de déplacement dans l'application ARGOS et de signer, dans les limites indiquées dans le tableau ci joint :

- les engagements juridiques à passer dans le cadre de marchés publics, matérialisés par des bons ou lettres de commande, et leur notification aux fournisseurs ;
- les constatations et certifications de service fait des dépenses de toute nature ;

- les propositions d'émission de titres de recettes.

Il en est de même pour les agents désignés sur proposition des chefs d'unité dans le tableau ci-annexé, et dans les limites fixées dans ce tableau, à l'effet, dans le cadre

de leurs attributions et compétences, de valider les demandes d'achat et de subvention, et la constatation du service fait dans l'application Chorus formulaires, et de signer :

- les engagements juridiques à passer dans le cadre des marchés publics, matérialisés par des bons ou lettres de commande et leur notification aux fournisseurs,
- les constatations et certifications de service fait des dépenses de toute nature,

ARTICLE 5 : La signature des agents habilités en vertu de l'article 4 ci-dessus, sera accréditée auprès du comptable assignataire des opérations de recettes et de dépenses.

ARTICLE 6 : Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 7 : Le Secrétaire général de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Corse.

Fait à Ajaccio, le 1^{er} Juillet 2015

**Le Directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de Corse**



Patrice BARRUOL

TABLEAU DES SUBDÉLÉGATIONS

annexé à l'arrêté du directeur régional n°

(8 pages)

SERVICE	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES <i>(Grade des agents) fonction</i>	SUBDELEGATION AUTORISÉE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)	Gestionnaire sur ARGOS	Certification des dépenses	Pièces de liquidation des recettes
Secrétariat général <i>Michaël WERY</i>			217-01 (TITRE 2) 217-02 113-02 181 333-02 309	Valideur CF : - achats et subventions sur les BOP 217 - 333-02 – 309-06 - achats dans le cadre de ses attributions pour les BOP 113 et 181	- dépenses directes gérées sur BOP 217 - 333 -309- 181 - 113- 309 - dépenses directes dans le cadre de ses attributions pour les BOP 113 – 181	OUI	OUI	OUI
	Plate forme support intégrée de gestion administrative et de paye Unité formation- concours	Séverine ADOBATI (PNTA) <i>Chef du PSI GA-PAIE</i>	217-01 (Titre 2) 217-02 (formation- concours)	Valideur CF : - achats sur BOP 217-02	- Procédures de gestion de personnel formation et concours PSOP et HPSOP -Expertises	NON	OUI sur BOP 217-01 (titre 2)	OUI sur BOP 217-01 (titre 2)

SERVICE	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES (Grade des agents) fonction	SUBDELEGATION AUTORISÉE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaire des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	Engagements juridiques hors Chorus formulaire (flux 4)	Gestionnaire sur ARGOS	Certification des dépenses	Pièces de liquidation n des recettes
Nom du Chef de Service					médicales			
	Unité financière et Moyens Général	Bruno GOGÉON (SACN) Adjoint au Chef de l'Unité	217 113 333 309	Valideur CF : - Validation des DA sur les BOP autorisés - Validation de tous les SF	- États de frais de déplacement	OUI SUR BOP 217	OUI SUR BOP 0217 SUR BOP 0333 SUR BOP 0309	
		Jean François JOLY (AAAE)	217	Valideur CF : - DA et SF pour les bons de transport		OUI		
Service Information, Connaissance et Prospective			217 CGDD	Valideur CF : dans le cadre de ses attribution sur BOP 217 CGDD	- dans le cadre de ses attributions sur 217 CGDD	OUI SUR 217 CGDD	OUI dans le cadre de ses attributions sur 217 CGDD	
	Jacques NICOLAU						Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Coise	

SERVICE	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES (Grade des agents) fonction	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaire des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	Engagements juridiques hors Chorus formulaire (flux 4)	Gestionnaire sur ARGOS	Certification des dépenses	Pièces de liquidation des recettes
	Unité Logistique Informatique	Pierre-Ange MARTOS (TSC) Chef de l'Unité	217 CGDD	Valideur CF : - dans le cadre de ses attributions sur le BOP 217 CGDD	- dans le cadre de ses attributions sur BOP CGDD	OUI	OUI dans le cadre de ses attributions sur BOP 217CGDD	
Service Biodiversité, Eau et Paysages Isabelle CLEMENCEAU			181 113	Valideur CF : - achats et subventions sur BOP 113 - dans le cadre des crédits gérés par le service sur le BOP 181	- dépenses directes sur BOP 113 - dépenses directes sur BOP 181 dans le cadre des crédits gérés par le service	OUI sur BOP 113	OUI	OUI
	Chargée de Mission	Patricia FANUCHI (SACS)	113	Valideur CF : - achats et subventions dans le cadre de ses compétences	- dépenses directes sur BOP 113 dans le cadre de ses compétences	OUI sur 113	OUI	
								Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

SERVICE	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES (Grade des agents) fonction	SUBDELEGATION AUTORISÉE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaire des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	Engagements juridiques hors Chorus formulaire (flux 4)	Gestionnaire sur ARGOS	Certification des dépenses	Pièces de liquidation des recettes
	Division Biodiversité Terrestre	Bernard RECORBET (IDTPE) Adjoint au Chef de Service	113	Valideur CF : - achats et subventions sur BOP 113	- dépenses directes gérées sur BOP 113	NON	OUI	
	Division Eau et Mer	Olivier COURTY (IDIM) Chef de division	113 181	Valideur CF : - achats et subventions sur BOP 113 - dans le cadre des crédits gérés par le service sur le BOP 181	- dépenses directes sur BOP 113 - dépenses directes sur BOP 181 dans le cadre des crédits gérés par le service	OUI sur BOP 113	OUI	OUI
	Unité Hydrométrie	Sébastien GREMMINGER (ITPE) Chef de l'Unité	181	Valideur CF : - achats et subventions dans la limite d'un montant de 4 000 euros HT et dans le cadre des crédits gérés par le service	- dépenses directes sur BOP 181 dans le cadre des crédits gérés par le par le service	NON	OUI	
				Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse <i>Patrice BASTIEN</i> Patrice BASTIEN				

SERVICE <i>Nom du Chef de Service</i>	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES <i>(Grade des agents) fonction</i>	SUBDÉLÉGATION AUTORISÉE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaires des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	Engagements juridiques hors Chorus formulaires (flux 4)	Gestionnaire sur ARGOS	Certification des dépenses	Pièces de liquidation des recettes
		Marie-Ange DEFENDINI (CTA)	113 181	Valideur CF : - achats et subventions dans la limite d'un montant de 4 000 euros HT et dans le cadre des crédits gérés par le service	- dépenses directes sur BOP 181 dans le cadre des crédits gérés par le service	NON	OUI	
	Unité hydrobiologie	Muriel de BASQUILAT (ITPE) Chef de l'Unité	113	Valideur CF : - achats et subventions dans la limite d'un montant de 4 000 euros HT et dans le cadre de ses compétences	- dépenses directes sur BOP 113 dans le cadre de ses compétences	NON	OUI	
Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse								

SERVICE <i>Nom du Chef de Service</i>	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES <i>(Grade des agents) fonction</i>	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaire des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	Engagements juridiques hors Chorus formulaire (flux 4)	Gestionnaire sur ARGOS	Certification des dépenses	Pièces de liquidation des recettes
				217CGDD	cadre des crédits gérés par le service	NON sur BOP 113		
	Unité Programmes contractualisés	Claire GAZZOTTI (ITPE) Chef d'Unité	203 113	Valideur CF - achats et subventions dans le cadre des crédits gérés par le service pour les BOP 203 - 113	Dans le cadre des crédits gérés par le service	NON	OUI pour les BOP 113 - 203	
	Unité Environnement déchets	Martine COULOMB (AAPE) Chef d'unité	203 113	Valideur CF - achats et subventions dans le cadre des crédits gérés par le service pour les BOP 203 - 113	Dans le cadre des crédits gérés par le service	NON	OUI pour les BOP 113 - 203	
Service Risques Énergie et Transports Christian PRADEL (IDIM)			181 203 174 207	Valideur CF : - achats et subventions sur BOP 181-203 - 174 - 207	- dépenses directes gérées sur BOP 181 - 203 -174 - 207	OUI 181 203 174 207	OUI	OUI
	Mission Administrative et Financière	Philippe COUDOURNAC (AAE)	181 203 174	Valideur CF : achats et subventions sur BOP 181-203 - 174 - 207	- dépenses directes gérées	OUI 181 203	OUI Le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Corse	NON

Patrice BARRIOL

SERVICE	UNITE/POLE	NOM DES AGENTS DÉLÉGATAIRES (Grade des agents) fonction	SUBDELEGATION AUTORISEE PAR BOP/ACTION	NATURE DES HABILITATIONS				
				Rôle valideur sur Chorus formulaire des demandes d'achat (DA), des subventions, de la constatation du service fait (SF) (Dépenses en flux 1, 2 et 3)	Engagements juridiques hors Chorus formulaire (flux 4)	Gestionnaire sur ARGOS	Certification des dépenses	Pièces de liquidation des recettes
		chargé de mission	207		sur BOP 181-203 - 174 - 207	174 207		
	Division Énergie et Contrôle	Caroline BARDI (IDIM) Adjointe au Chef de Service Chef de division	181 203 174 207	Valideur CF : - achats et subventions sur BOP 181- 203 - 174 - 207	- dépenses directes gérées sur BOP 181 - 203 - 174 - 207	NON	OUI	
	Division Prévention Risques	Sébastien BERGES (IDIM) Adjoint au Chef de Service Chef de Division	181 203 174 207	Valideur CF : - achats et subventions sur BOP 181- 203 - 174 - 207	- dépenses directes gérées sur BOP 181 - 203 - 174 - 207	NON	OUI	

Le directeur régional
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement de Corse

Patrice BARRUOL